



EU2022.CZ
Dimension parlementaire



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE (EUSC)

les 24 et 25 avril 2023

Prague, République tchèque

CONCLUSIONS DE LA PRÉSIDENTE

Remarques préliminaires

La Conférence des présidents des parlements de l'UE s'est réunie les 24 et 25 avril 2023 à Prague avec la participation des présidents ou de leurs représentants de 37 parlements /chambres parlementaires de 26 Etats-membres ainsi que Mme Roberta Metsola, présidente du Parlement européen. Les présidents ou leurs représentants de 8 Etats-candidats de l'UE ont également participé ; 6 autres pays ont participé en tant qu'observateurs. La Conférence a été présidée par M. Miloš Vystrčil, président du Sénat du Parlement de la République tchèque, et par Mme Markéta Pekarová Adamová, présidente de la Chambre des députés du Parlement de la République tchèque.

Eu égard au point 5.1 des lignes directrices de Stockholm, il est constaté que certains parlements et chambres parlementaires ne peuvent, pour des raisons constitutionnelles, s'associer directement à des déclarations politiques de fond, et ainsi ne peuvent être considérés comme soutenant expressément toutes les parties de ces conclusions.¹ Ils reconnaissent néanmoins, au nom de leurs parlements et chambres parlementaires respectives, l'importance des questions soulevées et l'intention de leurs collègues de proposer des pistes particulières pour avancer.

Les présidents saluent l'initiative de la présidente de la Chambre des députés du Parlement de la République tchèque de convoquer une table ronde et un dîner commun informel des présidentes des parlements à l'occasion de la réunion EUSC. Les présidents proposent d'envisager la tenue d'événements similaires lors de la préparation des réunions EUSC à venir.

¹ Selon le paragraphe en question, certaines sections des conclusions de la présidence ne reflètent pas l'opinion majoritaire de l'Assemblée nationale hongroise.



EU2022.CZ
Dimension parlementaire



I. L'agression russe contre l'Ukraine et la réponse de l'UE dans un contexte géopolitique plus large

Les présidents

1. rappellent que la Fédération de Russie a, il y a 14 mois, brutalement et insidieusement attaqué militairement l'Ukraine et étendu ainsi son agression militaire de 2014 lorsqu'elle a illégalement occupé, puis annexé la presqu'île de la Crimée. Cette agression est une violation flagrante de la Charte de l'ONU qui codifie les principes de base du droit international, y compris l'interdiction de l'usage de la force dans les relations internationales contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, et, à ce titre, constitue également une violation des engagements propres en droit international² de la Fédération de Russie.
2. constatent que l'agression par la Fédération de Russie constitue une attaque directe contre les bases de l'architecture de sécurité européenne construite après la 2^{ème} guerre mondiale et rappellent que huit Etats-membres de l'UE sont des voisins directs de la Fédération de Russie et/ou de l'Ukraine attaquée. La Fédération de Russie a ainsi provoqué la plus sérieuse crise sécuritaire en Europe depuis la 2^{ème} guerre mondiale. Depuis février 2022 des missiles russes sont plusieurs fois tombés à quelques kilomètres seulement de la frontière orientale de l'UE et de l'OTAN. En lien direct avec les attaques de missiles russes le 15 novembre 2022 le territoire polonais a été malheureusement touché dans la commune de Przewodów avec une explosion qui a tué deux citoyens polonais.
3. condamnent avec la plus grande vigueur la guerre illégale, non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, appellent à une cessation immédiate, complète et inconditionnelle des activités militaires russes illégales en Ukraine, au retrait de toutes les troupes et équipements militaires russes du territoire de l'Ukraine. Ils réaffirment à nouveau leur plein soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans le cadre de ses frontières internationalement reconnues, ainsi que le droit inaliénable de l'Ukraine à se défendre contre l'agression russe et à négocier la fin de la guerre selon ses propres conditions.

²Mémorandum relatif aux garanties de sécurité dans le cadre de l'adhésion de l'Ukraine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Mémorandum de Budapest) du 5 décembre 1994 ; Traité sur l'amitié, la coopération et le partenariat entre l'Ukraine et la Fédération de Russie du 31 mai 1997.



EU2022.CZ

Dimension parlementaire



POSLANECKÁ
SNĚMOVNA
PARLAMENTU
ČESKÉ REPUBLIKY

4. exigent que la Fédération de Russie assume l'entière responsabilité des dommages et crimes de guerre en vertu du droit international qu'elle a commis sur le territoire de l'Ukraine. Ils appellent à la création sans délai d'un tribunal pour la poursuite des crimes d'agression contre l'Ukraine, y compris l'élaboration d'un mécanisme global de réparation pour l'Ukraine. Ils condamnent sans équivoque les méthodes terroristes utilisées par le régime russe, comprenant la pratique déplorable des déportations de milliers d'enfants ukrainiens sur le territoire de la Fédération de Russie déguisées en programme humanitaire. Les présidents sont particulièrement préoccupés par le fait que ces enfants sont soumis à des programmes de rééducation et de propagande dont le but est de les assimiler de force dans la société russe et que leurs données d'état civil sont modifiées afin que les familles ukrainiennes ne puissent jamais les retrouver. Ils demandent que l'Union européenne et les Etats-membres accordent à l'Ukraine toute assistance matérielle et humaine nécessaire pour répertorier les enfants déportés ou recherchés et pour identifier les personnes responsables pour ces actes afin d'initier des sanctions immédiates et ouvrir la voie à des poursuites judiciaires. Dans ce contexte, ils reconnaissent la décision de la Cour pénale internationale de poursuivre le président russe Vladimir Poutine et sa commissaire aux droits des enfants Maria Lvova-Belova et d'émettre des mandats d'arrêts contre tous les deux.
5. appellent à la poursuite des pressions sur la Fédération de Russie y compris par l'adoption de nouveaux paquets de sanctions visant à minimiser ses revenus commerciaux avec des pays démocratiques et ainsi affaiblir les capacités de combat russes. Des mesures restrictives doivent être appliquées également contre la Biélorussie qui est complice de l'agression contre l'Ukraine. Ils appellent les Etats membres à maintenir la pression des sanctions sur la Russie et à intensifier leurs efforts pour assurer une application effective des sanctions et poursuivre leurs activités diplomatiques en direction des pays tiers qui n'appliquent pas de sanctions avec l'objectif d'empêcher la diffusion par la Russie de fausses informations visant à contourner les sanctions. L'utilisation des avoirs confisqués, gelés et immobilisés en faveur de la reconstruction de l'Ukraine devrait être également envisagée. Les présidents condamnent fermement le soutien de l'Iran à l'agression de la Fédération de Russie. Dans un même temps ils expriment leur déception concernant l'attitude de la République populaire de Chine face à ce conflit et appellent la RPC à continuer de s'abstenir de fournir des armes à la Fédération de Russie.
6. condamnent sans équivoque l'accord entre la Fédération de Russie et la République de Biélorussie sur le déploiement d'armements nucléaires tactiques sur le territoire de la République de Biélorussie.



EU2022.CZ

Dimension parlementaire



POSLANECKÁ
SNĚMOVNA
PARLAMENTU
ČESKÉ REPUBLIKY

7. se félicitent des livraisons d'armements à l'Ukraine en lutte et constatent que, grâce à ces fournitures d'armes et de munitions, l'Ukraine a pu jusqu'à présent se défendre efficacement en vertu de l'article 51 de la Charte de l'ONU contre l'agression non provoquée et non motivée russe. Ils appellent donc les membres de la communauté internationale à poursuivre leur soutien global à l'Ukraine, à savoir une aide politique, militaire, humanitaire et aussi de reconstruction tant que l'Ukraine en aura besoin, y compris des livraisons de munitions en urgence. Ils appellent les Etats membres de l'UE et les autres alliées à rester unis dans ce soutien.
8. se félicitent de l'organisation du premier sommet parlementaire de la Plateforme internationale de la Crimée, organisée conjointement par la République de Croatie et l'Ukraine à Zagreb le 25 octobre 2022 comme instrument pour la consolidation et le renforcement des efforts interparlementaires portant sur la restauration de l'intégrité territoriale de l'Ukraine y compris de la désoccupation de la Crimée et de Sébastopol. Ils soutiennent l'organisation du deuxième sommet qui se tiendra en automne 2023 en République tchèque.
9. saluent l'avis de la Commission européenne présenté en juin 2022, approuvé par le Conseil européen accordant le statut de pays candidat à la Moldavie et à l'Ukraine et le statut de candidat potentiel à la Géorgie, tout comme la décision du Conseil européen de décembre 2022 attribuant le statut de pays candidat à la Bosnie-Herzégovine. Ils apprécient les réformes déjà réalisées par l'Ukraine même en état de guerre et continuent à soutenir son orientation européenne et le progrès dans le processus d'association à l'UE, tout en soulignant que seul le peuple ukrainien et les organes ukrainiens démocratiquement élus disposent du droit de décider de l'ancrage politique et social du pays et de son approche de l'intégration internationale. Ils soulignent dans le même temps qu'en dépit de la situation internationale actuelle, l'UE et ses Etats-membres doivent, de manière proactive et décisive, continuer à soutenir le processus d'intégration de l'Ukraine, de la Moldavie, de la Géorgie et des pays des Balkans occidentaux par un dialogue régulier et approfondi ainsi que par un calendrier clair pour l'adhésion à l'UE en tenant compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes clés et dans le respect des conditions requises.
10. se félicitent de la solidarité des Etats-membres de l'UE et des pays voisins, en particulier de la Moldavie, et de leurs citoyens lors de l'accueil de millions de réfugiés ukrainiens. Ils saluent également la prolongation de la directive sur la protection temporaire jusqu'en mars 2024. Ils constatent que la guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a démontré l'importance des liens de l'UE avec la Méditerranée dans



EU2022.CZ
Dimension parlementaire



le domaine de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité. A la lumière du nouveau scénario géopolitique, les Etats-membre de l'UE et les pays de leur voisinage affrontent maintenant plus que jamais des défis communs liés aux flux migratoires, au changement climatique, au développement durable et à la lutte contre le terrorisme et le crime international. Pour cela ils sont aussi d'avis que l'Union européenne et les pays voisins doivent renforcer le dialogue et la coopération dans le domaine de la diplomatie parlementaire, en particulier en ce qui concerne une réaction efficace face à la migration illégale qui peut être utilisée comme un outil de déstabilisation de l'UE.

11. saluent la poursuite de l'Initiative pour les céréales de la mer Noire et se félicitent du rôle de la Turquie dans la négociation de l'accord d'origine et de son extension actuelle. Néanmoins en raison de l'extension limitée de l'Initiative pour les céréales de la mer Noire et de la pénurie mondiale d'aliments et de l'augmentation des coûts de l'alimentation, ils font appel à la Fédération de Russie afin qu'elle cesse immédiatement de bloquer les livraisons ukrainiennes de céréales et d'empêcher l'exportation de produits alimentaires en général.
12. appellent au lancement de la reconstruction de l'Ukraine avec un accent sur l'ouverture et la large participation de toute la société ukrainienne dans ce processus. Ils soulignent l'importance fondamentale du renforcement continu de la démocratie parlementaire pluraliste et inclusive, le respect de droits humains, y compris des droits des minorités nationales, de l'Etat de droit et de l'indépendance de la justice.
13. soulignent à nouveau que le lien transatlantique et le partenariat stratégique entre l'UE et l'OTAN restent l'épine dorsale de la défense et de la sécurité européenne commune de l'Europe, sans préjudice du caractère particulier de la politique de sécurité et de défense de tout Etat-membre de l'UE. Ils soulignent la nécessité de renforcer encore les capacités de défense et de dissuasion de l'Alliance pour les Etats-membres pour lesquels l'OTAN est la base de la défense collective, ainsi que le renforcement de la coopération de défense dans le cadre de l'UE qui complète les capacités de l'Alliance et soit interopérable avec elles. Les présidents des parlements des Etats membre de l'UE et de l'OTAN réaffirment leur soutien sans équivoque à l'élargissement de l'OTAN et se félicitent de l'initiative de la présidente du parlement lithuanien, Mme Viktorija Čmilytė-Nielsen, de convoquer pour le début juin à Vilnius une réunion des présidents des parlements des Etats-membres de l'OTAN.



EU2022.CZ
Dimension parlementaire



II. Le rôle de l'UE dans la coopération globale des démocraties et la question de la dépendance des États membres de l'UE vis-à-vis des régimes totalitaires

Les présidents

14. déclarent qu'en tant que représentants d'organes élus au suffrage direct dotés de la légitimité démocratique la plus importante, ils utiliseront toutes les possibilités conférées par leur statut constitutionnelle pour promouvoir les valeurs communes telles que la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit dans leurs pays et aussi à l'étranger. Ils considèrent comme essentiel le respect des normes et des principes démocratiques dans tous les Etats-membres de l'UE et reconnaissent en même temps qu'une démocratie qui fonctionne ne peut être tenue pour acquise et qu'il faut la soutenir, la renforcer et la promouvoir, surtout dans le contexte actuel de défis communs, sans précédent et complexes et d'un environnement politique en évolution au niveau global. Ils soulignent ainsi le rôle clé des parlements qui sont le cœur de la démocratie, dans la coopération globale des démocraties et, à ce titre, encouragent la COSAC à proposer un échange de bonnes pratiques. Dans ce contexte, ils saluent l'initiative du Parlement européen dans le cadre de la COSAC pour progresser ensemble sur la contribution des parlements au bon fonctionnement démocratique et de réfléchir aux moyens de renforcer le parlementarisme moderne, en vue d'informer la prochaine conférence des présidents à Madrid sur les résultats de cette réflexion.
15. se félicitent des activités de l'UE au sein de diverses organisations multilatérales qui promeuvent un ordre international fondé sur les règles, la démocratie et les droits de l'homme. Ils recommandent que l'UE s'engage plus intensément avec d'autres pays et régions démocratiques européens et non-européens, notamment par un dialogue régulier et des initiatives communes
16. soulignent que le soutien de la société civile, des médias indépendants et l'organisation de missions d'observation électorale constituent des mécanismes appropriés pour promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit dans les relations avec les pays tiers. Ils appellent aussi à des mesures pratiques, par exemple sous la forme de programmes spéciaux de facilitation des visas ou l'accélération du processus d'attribution du statut de protection internationale aux personnes risquant d'être persécutées politiquement dans leur pays d'origine.
17. soulignent que permettre le développement ou le maintien d'une dépendance de l'UE et de ses États membres vis-à-vis de régimes totalitaires ou autoritaires dans le domaine de l'approvisionnement en matières premières stratégiques, produits et technologies



EU2022.CZ

Dimension parlementaire



POSLANECKÁ
SNĚMOVNA
PARLAMENTU
ČESKÉ REPUBLIKY

stratégiques constitue une erreur fondamentale. Il est nécessaire de reconnaître immédiatement l'impact potentiel de ces erreurs sur la sécurité de l'Europe, d'en tirer les leçons et de renforcer l'autonomie stratégique ouverte de l'Union européenne et de toute la communauté démocratique afin de réduire cette dépendance et de se concentrer davantage sur la coopération avec les pays démocratiques et sur la garantie d'une capacité commune de sécurité et de défense, notamment au sein de l'OTAN. Par conséquent, outre les relations de fonctionnement existantes au sein de l'UE et la garantie d'une sécurité et d'une défense communes au sein de l'OTAN, nous devons nous concentrer davantage sur l'élargissement de la coopération dans ces domaines avec d'autres pays démocratiques.

18. soulignent que l'Union européenne a été exposée au cours de ces trois dernières années à des crises globales sans précédent, telles que la pandémie COVID-19 ou l'agression brutale de la Fédération de Russie contre l'Ukraine qui ont considérablement affecté les chaînes d'approvisionnement et de valeur et mis en évidence leur vulnérabilité. Par conséquent, ils apprécient que la compétitivité de l'UE, du marché intérieur et les chaînes d'approvisionnement aient été un sujet prioritaire à l'ordre du jour des réunions du Conseil européen de février et mars de cette année et qu'un débat stratégique se soit déroulé sur les aspects géopolitiques du commerce international afin d'assurer la compétitivité de l'UE.
19. soutiennent les mesures visant à assurer la diversification des chaînes d'approvisionnement, en particulier pour sécuriser les matières premières critiques et les produits stratégiques. Ils soulignent que, pour se libérer des dépendances stratégiques vis-à-vis de régimes totalitaires et autoritaires, assurer un accès fiable aux matières premières et aux produits stratégiques et soutenir la croissance économique, une politique commerciale ouverte et ambitieuse est cruciale en mettant l'accent sur une meilleure exploitation des outils de l'UE dans le domaine des pratiques commerciales déloyales et l'élargissement du réseau d'accords de libre-échange, en particulier avec les pays de la région indopacifique et de l'Amérique Latine à condition que ces accords aident à promouvoir les valeurs européennes et contiennent des engagements fermes et vérifiables concernant la mise en œuvre des accords de Paris sur le climat, garantissent le respect des normes de santé et environnementales et des indications géographiques européennes et assurent la protection des filières agricoles sensibles. Ils appellent à une coopération avec des partenaires partageant les mêmes idées notamment les Etats-Unis, le Canada et l'Australie.



EU2022.CZ
Dimension parlementaire



20. soutiennent pleinement la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indopacifique et mettent l'accent sur la coopération dans les domaines de la cybersécurité, de l'environnement, de la biodiversité et de la protection des océans, de l'exploitation des programmes spatiaux, du renforcement de l'indépendance sanitaire des pays de la région et du développement de nouveaux partenariats dans le domaine de la science, de la recherche et de la production de médicaments.
21. rappellent que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit demeurer la base du système commercial mondial comme garante des règles commerciales multilatérales et que l'UE doit jouer un rôle clé dans les débats sur la réforme de cette organisation.
22. soulignent qu'un marché unique de l'UE qui fonctionne bien et des infrastructures énergétiques, de transport et numériques suffisamment robustes et sûres sont des conditions préalables pour le fonctionnement sûr des chaînes d'approvisionnement.
23. se félicitent de l'accord politique provisoire entre le Parlement européen et le Conseil sur les dispositions du Règlement sur la protection contre la coercition économique (ACI) comme outil essentiel qui dissuadera les pays tiers d'utiliser des mesures de coercition économique.
24. se félicitent du cadre de l'UE pour la coordination du filtrage des investissements directs étrangers qui permet une coordination efficace afin de sécuriser les actifs européens clé et assurer la sécurité collective.
25. soulignent que la révision ciblée des règles du marché de l'électricité n'est qu'une première étape. Les prochaines étapes doivent viser à assurer un environnement commercial prévisible et compétitif qui fera baisser les prix pour les consommateurs et les entreprises. Dans le même temps, ils remarquent que la prolongation des mesures d'urgence pour les économies et le stockage du gaz peuvent constituer une garantie indispensable pour les hivers à venir et que la sécurité des approvisionnements en gaz continuera à l'avenir à reposer sur la stratégie adoptée de réduction de la consommation de gaz naturel au niveau de tous les Etats-membres et aussi de renforcement des partenariats avec des fournisseurs externes fiables. L'accélération du développement des sources d'énergie renouvelables et faiblement carbonées contribuera à une plus grande stabilité des prix de l'énergie et à la baisse de la consommation de gaz.



EU2022.CZ

Dimension parlementaire



POSLANECKÁ
SNĚMOVNA
PARLAMENTU
ČESKÉ REPUBLIKY

26. mettent en garde contre le danger des activités de désinformation qui affaiblissent l'unité de l'Union européenne et les liens transatlantiques et minent la confiance dans les processus démocratiques et les valeurs communes partagées par les pays démocratiques. Ils soulignent pour ces raisons l'importance de lutter contre les ou de désinformations et de limiter l'influence de la propagande, de la Fédération de Russie ou d'autres pays, dans l'espace médiatique européen et soutiennent une communication stratégique efficace et aussi intégrée que possible afin de combattre les activités de désinformation dans les pays tiers. Les Présidents soulignent la nécessité d'être d'autant plus unis afin d'enrayer les germes de discrédit ou de manipulation politique et la promotion de la haine ou de la radicalisation, y compris la montée de l'antisémitisme qui se répandent trop rapidement l'alimentation de la haine ou de la radicalisation, y compris la montée de l'antisémitisme, qui se répandent beaucoup trop vite. Ils réaffirment aussi la nécessité d'initiatives dans le domaine de l'éducation, en particulier dans le domaine de l'éducation à la démocratie, afin de renforcer dans nos sociétés la conviction que la démocratie et la liberté sont la seule garantie pour la prospérité et la sécurité humaines.
27. au regard du développement important de l'intelligence artificielle générative au cours de ces derniers mois, les présidents reconnaissent le potentiel énorme de ce développement technologique, mais conviennent en même temps que la vitesse imposante de ce développement comporte des risques. Entre autres, il existe un risque évident que ces systèmes soient utilisés pour créer des faux contenus difficiles à distinguer de la réalité. En outre, il existe un risque clair d'utilisation abusive de ces technologies par des régimes autoritaires. Les présidents conviennent donc que l'intelligence artificielle doit s'inscrire dans un cadre éthique et juridique clair et appellent les décideurs à répondre rapidement à ce défi.

III. IPEX (la plateforme interparlementaire d'échange d'informations sur l'UE)

Les présidents

28. saluent les conclusions sur la plateforme interparlementaire IPEX qui ont été adoptées lors de la réunion en ligne des secrétaires généraux de parlements des pays de l'UE à Prague le 6 février 2023.
29. remercient l'Assemblée nationale et le Conseil national de Slovaquie pour leur travail au cours de l'année écoulée pendant laquelle ces deux chambres ont présidé le Conseil



EU2022.CZ
Dimension parlementaire



d'IPEX, en particulier pour leurs efforts portant sur la réalisation du programme de travail glissant pour les années 2021-2023, le renforcement de la prise de conscience du rôle de la plateforme IPEX dans le cadre de la coopération interparlementaire et la préparation d'une version actualisée des lignes directrices IPEX qui a été approuvée lors de la réunion en ligne des secrétaires généraux en février 2023 et qui reflète la nouvelle version de la plateforme IPEX ainsi que les possibilités et les outils que cette nouvelle version offre.

30. souhaiteraient aussi remercier la présidence slovène du Conseil d'IPEX pour l'organisation de la rencontre annuelle des correspondants IPEX à Ljubljana en 2022, le Sénat belge pour sa disponibilité constante à employer officiellement l'agent d'information IPEX, le Parlement européen pour la fourniture de ressources financières et humaines pour le développement et l'exploitation du nouveau site internet et le parlement portugais pour l'organisation de la conférence des utilisateurs IPEX en mars de cette année.
31. attendent l'évaluation des résultats de la conférence des utilisateurs IPEX et appellent les parlements de l'UE à considérer l'organisation de telles conférences à l'avenir.
32. accueillent le renforcement continu de la coopération entre la plateforme IPEX et le Réseau pour le soutien à la démocratie (DSN) et font appel aux parlements nationaux afin qu'ils mettent à jour et partagent activement des informations par le biais de la plateforme IPEX et du réseau DSN et recherchent de nouvelles possibilités de coopération dans ce domaine.
33. Sur la base de la décision du Conseil européen de juin 2022 et de décembre 2022 d'accorder le statut de candidat à l'Ukraine, la Moldavie et la Bosnie-Herzégovine, les présidents saluent la décision du Parlement de Moldavie de rejoindre le réseau IPEX, appellent les parlements d'Ukraine et de Bosnie-Herzégovine à le rejoindre également et se réjouissent d'une coopération constructive future.
34. appellent la future présidence tchèque du Conseil de l'IPEX à évaluer la réalisation du programme de travail glissant pour les années 2021-2023, entamer les préparations du nouveau programme glissant pour les années 2024-2026 avec pour objectif son approbation lors de la session du Conseil d'IPEX au début de 2024 et à continuer également le développement de la plateforme IPEX v3.